



Amap à Cheval

Contrat « Oeufs » 2025-2026



Du 9 Octobre 2025 au 18 Juin 2026

Productrice

Eloïse Le Grand

**FERME LES SUEURS
91530 LE VAL SAINT GERMAIN**

Coordinatrice du contrat

Sylvie Teillet 06 63 46 59 50

courrier à : Amap à Cheval - Mairie 2 rue des
Vignes 91680 BRUYERES-LE-CHATEL

ou : amapacheval@gmail.com

*Contrat à remplir, à signer et à transmettre en double exemplaire au plus tard le **Jeudi 18 Septembre 2025** à la référente du Contrat oeufs : Sylvie TEILLET 06 63 46 59 50*

- soit lors d'une distribution le jeudi soir entre 19h45 et 20h30 (local en face de la mairie)
- soit directement dans la boîte à lettres de la mairie, ou par courrier : AMAP A CHEVAL – Mairie, 2 rue des Vignes - 91680 Bruyères-le-Châtel,
- Il devra être accompagné du chèque de règlement à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** ».

Entre l'Adhérent.e, Mme / M. :

Adresse :

..... Téléphone :

E-mail :

Et la Productrice : **Eloïse Le Grand - FERME LES SUEURS - 91530 LE VAL ST GERMAIN**

Le contrat comprend :

L'approvisionnement en oeufs de qualité, issus de mon exploitation, produits selon les normes de l'Agriculture Biologique et certifiés AB. En cas de souci exceptionnel d'approvisionnement (variation de la quantité fournie ou annulation), l'information sera donnée au coordinateur du contrat, au plus tard, au début de la semaine de livraison.

Le prix de **6 oeufs : 2.50€**

18 dates de livraison, toutes les 2 semaines à partir du jeudi 9 Octobre 2025.

Jour de livraison : Le **JEUDI de 19h45 à 20h30**, au local en face de la mairie de Bruyères-le-Châtel :

En 2025 : Les 09 et 23 Octobre , les 06 et 20 Novembre , les 04 et 18 Décembre
En 2026 : Les 15 et 29 Janvier , les 12 et 26 Février , les 12 et 26 Mars ,
les 09 et 23 Avril , les 07 et 21 Mai , et les 04 et 18 Juin .

Je soussigné(e),, adhérent(e) de l'AMAP à Cheval, à jour de ma cotisation 2025-2026, souscris un contrat « **Oeufs** » avec **Eloïse Le Grand** et **m'engage** pour cette saison à venir chercher mes œufs aux dates indiquées ci-dessus.

Je suis solidaire des aléas exceptionnels de production : pertes dues aux intempéries, problèmes phytosanitaires et éventuels décalages dans les dates de livraison (tout manque de production, impactant les livraisons, sera rattrapé à la fin du contrat, soit en juin/juillet 2026).

Je suis informé(e) que je dois rapporter les boîtes vides régulièrement.

Les oeufs non retirés le jour de la livraison seront proposés à l'Association SNL si je n'ai pas prévenu de mon absence.

Quantité d'œufs par livraison	Quantité annuelle (18 livraisons)	Montant pour l'année
6	108	45 €
12	216	90 €

Je joins, à mon contrat signé, **un chèque du montant correspondant à la quantité d'oeufs choisie**, à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** », daté du **jour de sa création**.
L'encaissement sera fait en janvier 2026.

Nom de ma banque :

Nom de l'émetteur :

Numéro de chèque :

Ce contrat instaure un partenariat avec Eloïse Le Grand.

Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, le producteur s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et les méthodes de production biologique de ses produits.

Fait à, le

Signature de l'adhérent(e)

Signature d'Eloïse Le Grand

